



HIGH LEVEL PANEL for  
**A SUSTAINABLE  
OCEAN ECONOMY**



# Des transformations pour une économie océanique durable

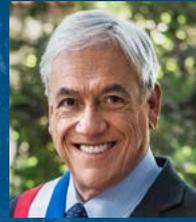
Une vision pour la protection,  
la production et la prospérité



**Scott Morrison**  
Premier ministre  
pour le gouvernement d'Australie



**Justin Trudeau**  
Premier ministre  
pour le gouvernement du Canada



**Sebastián Piñera**  
Président  
pour le gouvernement du Chili



**Frank Bainimarama**  
Premier ministre  
pour le gouvernement des Fidji



**Nana Addo Dankwa Akufo-Addo**  
Président  
pour le gouvernement du Ghana



**Joko Widodo**  
Président  
pour le gouvernement de l'Indonésie



**Andrew Holness**  
Premier ministre  
pour le gouvernement de la Jamaïque



**Yoshihide Suga**  
Premier ministre  
pour le gouvernement du Japon



**Uhuru Kenyatta**  
Président  
pour le gouvernement du Kenya



**Andrés Manuel López Obrador**  
Président  
pour le gouvernement du Mexique



**Hage G. Geingob**  
Président  
pour le gouvernement de la Namibie



**Erna Solberg**  
Première ministre  
pour le gouvernement de la Norvège



**Tommy Remengesau, Jr.**  
Président  
pour le gouvernement de Palau



**António Costa**  
Premier ministre  
pour le gouvernement du Portugal



# Notre appel à l'action

Nous avons une opportunité et une responsabilité collectives de protéger et de restaurer la santé de nos océans, et de construire une économie océanique durable capable de fournir de la nourriture, de responsabiliser les communautés côtières, d'alimenter nos villes, de transporter nos employés et nos biens et de fournir des solutions innovantes aux défis mondiaux.

En acceptant cette responsabilité et en saisissant cette opportunité, nous pouvons donner un coup de pouce bleu à l'économie aujourd'hui tout en atténuant et en renforçant la résilience pour les crises futures.

Le cadre et les cinq domaines de transformation présentés ici sécurisent la santé et la richesse des océans pour les générations à venir. Nous exhortons les autres gouvernements, industries et parties prenantes à se joindre à nous dans cet effort.



**N**ous, les 14 membres du panel de haut niveau pour une économie océanique durable (le Panel océanique), sommes les chefs d'États et de gouvernements représentant des personnes de tous les bassins océaniques, près de 40 % des côtes et 30 % des zones économiques exclusives du monde. Nous reconnaissons que l'océan est la source de vie de notre planète et est vital pour le bien-être humain et une économie mondiale prospère.

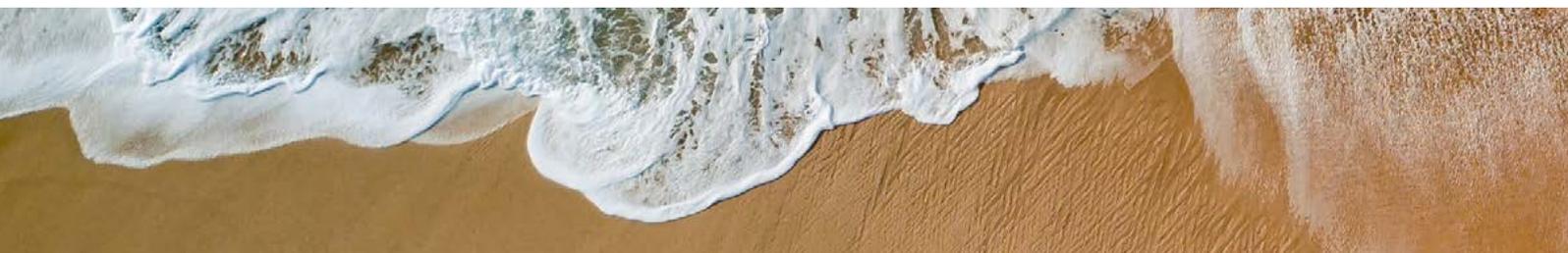
L'océan abrite de nombreux écosystèmes complexes confrontés à des menaces importantes. Les mesures que nous prenons maintenant peuvent protéger la capacité de l'océan à se régénérer, afin de fournir une valeur économique, environnementale et sociale substantielle et d'offrir des solutions puissantes aux défis mondiaux. Des mesures rapides doivent être prises aujourd'hui pour faire face au changement climatique, à l'acidification, au réchauffement océanique, à la pollution marine, à la surpêche, à la perte d'habitat et de la biodiversité. L'inaction compromettra la santé mondiale, le bien-être et la vitalité économique, et exacerbera les inégalités.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les interconnexions profondes entre la santé humaine et la santé planétaire, et la nécessité pour les nations de travailler ensemble pour répondre aux menaces mondiales. La pandémie a causé une perturbation spectaculaire de l'économie mondiale, des impacts majeurs sur nos sociétés et un énorme impact sur nos communautés. Elle a exercé une pression financière accrue sur les pays en voie de développement et en particulier sur les pays les moins développés et les petits États insulaires en développement.

Nous avons l'opportunité et l'obligation de rétablir et de construire un avenir plus équitable, résilient, basé sur les connaissances et prospère, qui soit en harmonie avec la nature. L'océan et son économie associée offrent une multitude d'opportunités pour soutenir cette transition.

Construire une économie océanique durable est l'une des tâches les plus importantes et l'une des plus grandes opportunités de notre époque. C'est essentiel pour atteindre les objectifs de l'Agenda du développement durable 2030, et il est crucial que nous émergions des crises actuelles et futures avec des économies plus fortes, des personnes en meilleure santé et des communautés plus résilientes.

Nous nous engageons à réaliser des transformations audacieuses vers une économie océanique durable où la protection et la conservation de l'environnement, la production économique et la prospérité vont de pair. Ces transformations doivent libérer toute la force de l'innovation à travers tous les secteurs de la technologie, de la finance et de la gouvernance, et le faire à un rythme soutenu et à grande échelle, et seront guidées par les principes suivants :





- **Alignement** : La protection et la production océaniques doivent être conformes à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à l'Accord de Paris, à la Convention sur la diversité biologique et au principe du pollueur-payeur, tels qu'énoncés dans la Déclaration de Rio. Les actions doivent être alignées sur les activités et écosystèmes terrestres et maritimes.
- **Inclusivité** : Les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la participation de la communauté et des peuples autochtones, par le biais de leur consentement libre, préalable et éclairé, doivent être respectés et protégés.
- **Connaissance** : La gestion de l'océan doit être informée par le meilleur de la science et des meilleures connaissances disponibles, y compris les connaissances locales et indigènes, et soutenue par l'innovation et la technologie.
- **Légalité** : La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer est la base juridique de toutes les activités maritimes, et les engagements océaniques internationaux existants doivent être mis en œuvre comme base pour parvenir à une économie océanique durable.
- **Précaution** : En cas de menaces de dommages graves ou irréversibles, le manque de certitude scientifique complète ne doit pas être utilisé comme motif de report des mesures rentables pour prévenir la dégradation de l'environnement.
- **Protection** : Un océan sain sous-tend une économie océanique durable. Une approche de gain net doit être appliquée aux utilisations des océans afin de contribuer à maintenir ou à restaurer la santé des océans.
- **Résilience** : La résilience de l'océan et de l'économie océanique doit être renforcée.
- **Solidarité** : Le besoin d'accès à la finance, à la technologie et au renforcement des capacités pour les pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins développés, doit être reconnu, en tenant compte des circonstances et vulnérabilités particulières de chacun d'eux.
- **Durabilité** : La production et la récolte des ressources océaniques doivent être durables et soutenir les écosystèmes résilients et la productivité future.

Nous tirerons parti de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable et de l'ensemble des connaissances commandées par le Panel océanique pour développer une compréhension et des connaissances collectives sur la durabilité océanique, les services et les fonctions de l'écosystème, et nous assurer que la science soutient la prise de décision pour construire une économie océanique durable.



# Une approche à 100 %

L'océan est un système naturel complexe qui est inextricablement lié aux activités et écosystèmes terrestres. Nous devons approcher la gestion des océans de manière holistique afin d'atteindre la vision de la protection, de la production et de la prospérité. Nous avons besoin d'une approche globale pour gérer de manière durable 100 % de l'océan, en commençant par les États côtiers et océaniques et en travaillant ensemble au niveau régional et mondial pour protéger les zones au-delà de la juridiction nationale.

**Nous nous engageons à gérer de manière durable 100 % de la zone océanique sous la juridiction nationale, guidée par les Plans océaniques durables, d'ici 2025.**

**Nous exhortons tous les États côtiers et océaniques à se joindre à nous dans le cadre de cet engagement afin que d'ici 2030, toutes les zones océaniques sous juridiction nationale soient gérées de manière durable.**

**RÉSULTATS EN 2030** | **Les Plans océaniques durables fournissent une base crédible pour protéger la santé et la résilience à long terme de l'océan, attirer des investissements et créer des emplois au profit des communautés côtières et des économies nationales.**

Un **Plan océanique durable** décrit les politiques et les mécanismes pour faciliter l'utilisation durable de l'océan et maximiser les avantages et la création de valeur pour les générations actuelles et futures. Il fournit un cadre pour rapprocher les utilisations contradictoires de l'océan et de ses ressources et permettre une croissance durable à long terme de l'économie océanique. Il peut inclure un éventail de mécanismes tels qu'une réforme réglementaire, des investissements stratégiques dans les secteurs émergents, la planification spatiale marine, la gestion intégrée des côtes et des bassins versants, l'établissement et la mise en œuvre de zones marines protégées et d'autres mesures efficaces de conservation basées sur les zones qui peuvent aider à apporter des contributions naturelles aux populations, des résultats économiques et positifs en matière de conservation de la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et des stocks de poissons durables.

Les Plans océaniques durables doivent être conformes à l'Agenda 2030 pour le développement durable, s'appuyer sur la gestion intégrée des océans et les connaissances de l'écosystème, répondre aux pressions de toutes les sources terrestres et maritimes, et prendre en compte les impacts prévus du changement climatique. En tant que fondement d'une économie océanique durable, ces Plans doivent être développés et mis en œuvre par le biais d'un processus inclusif, participatif, transparent et responsable.

Nous soutenons un objectif mondial visant à protéger 30 % de l'océan d'ici 2030. En tant qu'objectif mondial, cela ne serait pas contraignant pour les états individuellement. Les décisions nationales sur la planification de l'espace marin, les zones marines protégées et autres mesures efficaces de conservation basées sur les zones dépendront de l'état et de la fonction de l'écosystème, de l'étendue et de la qualité de la gestion des océans, ainsi que de l'importance de répondre au bien-être humain, à la nourriture océanique durable et au changement climatique. Pour atteindre l'objectif mondial, nous appelons également à une

coopération internationale, notamment en soutenant le renforcement des capacités dans ce domaine. Le contenu détaillé des Plans océaniques durables variera en fonction des circonstances nationales.

Nous travaillerons avec d'autres personnes pour mobiliser et faciliter le soutien aux États côtiers et océaniques dans le développement de Plans océaniques durables d'ici 2030.

## Atteindre 100 %

Notre vision de la protection, de la production et de la prospérité nécessite de renforcer mutuellement les transformations dans cinq domaines essentiels : la richesse océanique, la santé océanique, l'équité océanique, la connaissance océanique et la finance océanique. Une action dans tous les domaines est nécessaire pour parvenir à une économie océanique durable et construire des bases essentielles pour la reprise économique et la résilience.

Le Panel océanique présente un cadre ainsi que les résultats pour ces cinq domaines et tout un éventail d'actions pour les atteindre. Nous nous engageons à les accomplir entièrement d'ici 2030 ou plus tôt. Le cadre est cohérent avec les échéances cibles existantes définies dans les Objectifs de développement durable, et des efforts particuliers sont nécessaires pour atteindre les objectifs non atteints pour le calendrier de 2020. Nous agirons avec détermination conformément aux capacités et aux circonstances nationales, et nous inviterons d'autres dirigeants, l'industrie et la société civile à nous rejoindre.



## RICHESSSE DE L'OCÉAN

**Au cours des dernières années, l'océan a produit 2,5 trillions USD de biens et de services chaque année et la valeur des actifs de l'océan a été estimée à 24 trillions USD. De nombreuses industries océaniques ont le potentiel de surpasser la croissance de l'économie mondiale, à la fois en termes de valeur ajoutée et d'emploi. Une activité humaine non durable, dans l'océan et sur terre, menace la capacité de l'océan à se régénérer et à subvenir durablement aux besoins des populations du monde entier. Nous devons transformer notre relation avec l'océan pour nous assurer qu'il peut continuer à produire de manière durable pour les générations futures.**

### NOURRITURE OCÉANIQUE DURABLE

*La nourriture océanique joue un rôle essentiel dans l'alimentation des populations mondiales. Elle fournit une source essentielle et accessible de protéines et de micronutriments animaux, qui sont particulièrement importants dans les pays à faibles revenus, les pays à déficit alimentaire et les petits États insulaires en développement et en période de crise économique ou environnementale. Les océans peuvent fournir des aliments plus abondants et diversifiés qu'ils ne le font actuellement, jouant ainsi un rôle plus important dans le système alimentaire mondial. Pour renforcer la résilience, la production de nourriture océanique doit répondre aux besoins nationaux et locaux et être adaptée à un climat changeant. Cela peut améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé humaine et le bien-être, créer une croissance économique et des emplois durables et prévenir l'élargissement des inégalités actuelles. Cette transition doit inclure une transparence accrue dans la gouvernance mondiale des océans et les chaînes d'approvisionnement, et l'élimination des inefficacités et des incitations perverses qui sapent la durabilité des aliments que nous dérivons de l'océan. Nous devons saisir les opportunités d'augmenter durablement la productivité des pêcheries et la production d'aquaculture, notamment en renforçant les opportunités pour les communautés côtières, les peuples autochtones, les pêcheurs artisanaux et les petits pêcheurs.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Les stocks de poissons sauvages sont restaurés et pêchés à des niveaux durables, l'aquaculture est cultivée de manière durable pour répondre aux besoins mondiaux, et les déchets sont minimisés et gérés tout au long de la chaîne de valeur.**

#### Actions prioritaires :

- Éliminer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée en encourageant l'utilisation des dernières innovations et technologies, telles que la traçabilité numérique, afin d'accroître la transparence ; renforcer le suivi, le contrôle et la surveillance ; améliorer le contrôle par l'État du pavillon ; mettre en œuvre efficacement l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port, et permettre une meilleure collaboration entre toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement.
- Interdire les subventions de pêche délétères qui contribuent à la surcapacité, à la surpêche et à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.
- Minimiser les prises accessoires, les rejets de poissons et les déchets dans les chaînes d'approvisionnement en fruits de mer.

- Développer, adopter et mettre en œuvre efficacement des plans scientifiques pour reconstituer les stocks épuisés, et assurer une gestion adaptative des pêcheries pour répondre au changement climatique et aux incertitudes des écosystèmes océaniques qui évoluent, en se fondant sur l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons, en coopération avec des organismes multilatéraux tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les organisations régionales de gestion des pêches, et mettre en œuvre les Directives volontaires de la FAO pour assurer des petites pêches durables.
- Renforcer les organisations régionales de gestion de la pêche, notamment en promouvant l'utilisation d'une approche de précaution, une gestion qui contrôle les niveaux de pêche en fonction de l'évaluation scientifique, telle que la prise totale admissible, les conséquences significatives pour le dépassement des quotas et par le biais d'examens réguliers et transparents des performances.
- Explorer de manière préventive le potentiel de récolte durable de nouvelles espèces dans l'océan, sans compromettre la santé des écosystèmes.
- Mettre en place des politiques et des cadres de gestion pour minimiser les impacts environnementaux de l'aquaculture, y compris les inefficacités dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, et permettre l'accélération de la production d'aquacultures nourries et non nourries qui s'adapte aux priorités locales environnementales, de gouvernance et économiques.

## ÉNERGIE OCÉANIQUE DURABLE

*L'océan possède un potentiel énorme de fourniture d'une énergie propre au monde. L'augmentation des énergies renouvelables de l'océan va générer des emplois et stimuler le développement économique tout en offrant une voie vers la décarbonisation. Une révolution des énergies renouvelables dans les océans est en cours de réalisation et les efforts de reprise offrent une opportunité d'augmenter les investissements dans les années à venir. Le rythme et la portée du développement doivent correspondre à l'état de la science, permettre le transfert et l'adoption de la technologie, et minimiser l'impact sur les écosystèmes marins pour permettre la fourniture d'une énergie océanique durable.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Les énergies renouvelables de l'océan connaissent une croissance rapide et sont en passe de devenir l'une des principales sources d'énergie pour le monde.**

### Actions prioritaires :

- Investir dans des projets de recherche, de développement technologique et de démonstration pour aider à rendre toutes les formes d'énergie renouvelable de l'océan, y compris l'énergie éolienne, houlomotrice, marémotrice, des courants marins, thermique et solaire, compétitives en termes de coûts, accessibles à tous et durables sur le plan environnemental.
- Travailler en collaboration avec l'industrie et d'autres parties prenantes pour développer des cadres clairs abordant les impacts environnementaux des énergies renouvelables de l'océan, permettant la capacité, la coexistence et l'intégration avec d'autres utilisations de l'océan.

- Fixer des objectifs clairs, s'engager à fournir des mesures politiques et réglementaires appropriées, et éliminer les obstacles du marché afin d'accélérer le déploiement d'énergies renouvelables de l'océan durables.

### TOURISME OCÉANIQUE DURABLE

*Avant la pandémie de COVID-19, le tourisme devait devenir l'industrie maritime la plus importante d'ici 2030. Le tourisme est l'un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19 dans le monde. Parallèlement, le tourisme côtier et maritime reste vital pour la prospérité économique des communautés insulaires et côtières. La viabilité continue de ce secteur reste menacée par le changement climatique, les catastrophes, la pollution, l'urbanisation et la dégradation des écosystèmes. Le tourisme océanique durable peut restaurer et protéger l'océan tout en offrant emplois et prospérité. Atteindre un tourisme océanique durable capable de résister aux crises futures nécessite des investissements stratégiques publics et privés.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Le tourisme côtier et maritime est durable, résilient, fait face au changement climatique, réduit la pollution, soutient la régénération des écosystèmes et la conservation de la biodiversité et investit dans les emplois et les communautés locales.**

#### Actions prioritaires :

- Investir dans un tourisme durable qui régénère les écosystèmes dont il dépend, renforce la résilience des communautés côtières et des peuples autochtones, réduit l'inégalité en promouvant l'égalité des chances et la distribution équitable des avantages et lutte contre le changement climatique et la pollution.
- Mettre en œuvre des stratégies durables de gestion du tourisme qui font progresser les priorités environnementales, sociales et économiques et permettent de suivre et de rendre transparents les rapports avec la pleine participation des communautés côtières et des peuples autochtones.
- Mettre en œuvre des mécanismes pour augmenter le réinvestissement des revenus du tourisme dans les communautés locales et autochtones afin de renforcer les capacités et les compétences pour augmenter l'emploi local dans le tourisme, diversifier les opportunités économiques et augmenter les ressources pour la restauration et la protection côtière et marine.
- Accélérer les incitations financières pour inclure des solutions basées sur la nature dans les infrastructures de tourisme durable.
- Investir dans les infrastructures d'égouts et d'eaux usées pour le tourisme côtier et marin afin d'améliorer la santé des communautés côtières et de réduire les impacts sur les écosystèmes côtiers et marins.

### TRANSPORT OCÉANIQUE DURABLE

*Le transport maritime est la forme de transport la plus économe en énergie, et il est essentiel au commerce international et la connectivité, car il continue à déplacer plus de 90 % des marchandises mondiales. Le maintien des chaînes d'approvisionnement mondiales sera*

*essentiel pour soutenir la reprise après la pandémie de COVID-19 et les crises futures. Il existe une technologie permettant de décarboner et de minimiser les impacts environnementaux négatifs du transport maritime, mais elle doit être mise à l'échelle. Pour garantir la résilience de l'industrie, nous devons nous efforcer de réduire résolument les émissions de gaz à effet de serre en investissant maintenant dans des solutions pour soutenir une décarbonisation rapide. De tels investissements créeront des emplois et renforceront la connectivité et la résilience à long terme des chaînes d'approvisionnement mondiales et des communautés insulaires et côtières aux crises futures.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Les investissements dans le transport maritime ont effectivement accéléré la transition vers des navires à émission zéro et à faible impact.**

**Actions prioritaires :**

- Établir des cibles et des stratégies nationales précoces pour soutenir la décarbonisation des navires.
- Stimuler le développement et l'adoption de technologies pour la production et le stockage de nouveaux carburants à zéro émission.
- Encourager les ports durables à faible teneur en carbone qui soutiennent la transition vers des flottes de transport et d'expédition maritimes décarbonisées par le biais d'énergies renouvelables et de chaînes d'approvisionnement en carburant à zéro carbone.
- Promouvoir la transition de la flotte mondiale vers des modes modernes de propulsion et de carburants renouvelables, y compris par le biais de réglementations renforcées au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI) et soutenir la coopération technique pour le renforcement des capacités internationales.



- Minimiser le transfert d'espèces aquatiques invasives par les navires grâce à un cadre IMO efficace, y compris sa solide mise en œuvre.
- Appliquer le régime mondial pour un recyclage des navires sûr et respectueux.
- Promouvoir des programmes de réduction du bruit des navires par les ports dans les zones sensibles et encourager l'utilisation des technologies de réduction du bruit des navires en tenant compte des directives internationales.
- Interdire l'utilisation et le transport du fioul lourd dans l'Arctique par le biais de l'OMI, et accueillir les initiatives similaires.

### NOUVELLES INDUSTRIES OCÉANIQUES DURABLES

*L'océan offre des opportunités inexploitées de fournir des médicaments, des aliments pour animaux, du carburant, de nouveaux matériaux et des solutions de stockage du carbone, dont le besoin est d'autant plus renforcé par la pandémie de COVID-19 et ses répercussions. Nous devons innover et investir pour accroître ces opportunités en nous basant sur des pratiques scientifiques et écologiques.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**L'innovation et les investissements dans de nouvelles industries océaniques ont stimulé une croissance économique inclusive et responsable sur le plan environnemental.**

#### Actions prioritaires :

- Accroître une agriculture commerciale des algues et du varech respectueuse de l'environnement pour fournir des aliments et créer des alternatives aux produits tels que des carburants, des matières premières d'aquaculture et d'agriculture, des biotechnologies et des alternatives au plastique viables et durables.
- Explorer et encourager des activités intersectorielles et colocalisées intelligentes et durables, telles que des sites d'énergie renouvelables de l'océan pour alimenter des exploitations d'aquaculture et d'expédition à zéro émission.
- Promouvoir un partage juste et équitable des bénéfices de la recherche et du développement des ressources génétiques marines dans les eaux nationales.
- Faire progresser la capture et le stockage du carbone dans le sous-sol grâce à une collaboration internationale, des incitations appropriées et la cartographie du potentiel de stockage des formations géologiques sous-marines.

### UNE APPROCHE PRUDENTE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE DES FONDS MARINS

*Les grands fonds de l'océan contiennent des minéraux qui sont utiles pour les technologies d'énergie renouvelable et peuvent contribuer à la transition vers une société à faibles émissions de carbone. Ces zones sont parmi les plus isolées et les moins explorées de tous les écosystèmes océaniques. La sensibilité de ces écosystèmes, nos connaissances scientifiques insuffisantes et notre compréhension limitée des impacts potentiels des activités océaniques émergentes nécessitent l'application d'une approche prudente, la réalisation de recherches et d'enquêtes, et le développement d'une économie circulaire pour réduire la demande et contribuer à atténuer ces risques.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Des connaissances et des réglementations suffisantes sont en place pour veiller à ce que toute activité liée à l'exploitation des fonds marins est informée par la science et écologiquement durable.**

**Actions prioritaires :**

- Construire des partenariats pour accroître la recherche, l'innovation et le déploiement de l'exploitation minière urbaine (récupérer et recycler les métaux provenant des produits, bâtiments et déchets utilisés), et de technologies innovantes qui réduiront le besoin de nouvelles sources de métaux et de minéraux de terres rares.
- Initier un programme de recherche international pour améliorer la compréhension des impacts environnementaux et des risques des activités minérales des fonds marins (en particulier en ce qui concerne les écosystèmes des grands fonds de l'océan).
- Assurer que les réglementations relatives à l'exploitation minière des fonds marins, en cours de développement par l'Autorité internationale des fonds marins, assurent une protection efficace des environnements marins en appliquant une approche prudente et basée sur les écosystèmes, en utilisant une gestion scientifique et transparente, et en assurant une conformité efficace avec un solide mécanisme d'inspection.
- Veiller à ce que toutes les activités minérales des fonds marins au sein et au-delà de la juridiction nationale soient conformes à des normes environnementales rigoureuses.
- Promouvoir la participation des scientifiques des pays en voie de développement à la recherche, et rendre les résultats de la recherche et de l'analyse des résultats de la recherche accessibles au public, y compris par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins.

## SANTÉ DE L'OCÉAN

L'océan est essentiel pour le système climatique mondial et la santé planétaire. Il a absorbé 25 % de l'ensemble des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et capté 90 % de la chaleur supplémentaire générée par les émissions de gaz à effet de serre, mais actuellement, il se réchauffe et s'acidifie. La communauté mondiale doit agir de toute urgence pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, prévenir la perte de biodiversité, restaurer et protéger les écosystèmes côtiers et marins, réduire la pollution et adopter une approche prudente de l'activité économique des fonds des océans.

### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS À EFFET DE SERRE

*La santé de l'océan ainsi que les moyens de subsistance et les économies qui en dépendent exigent que le monde réduise de toute urgence les émissions de gaz à effet de serre conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Une économie océanique durable peut jouer un rôle essentiel dans cette réduction des émissions indispensable, tout en offrant des emplois, en soutenant la sécurité alimentaire, en soutenant la diversité biologique et en améliorant la résilience. Les actions climatiques basées sur l'océan peuvent fournir jusqu'à un cinquième des réductions annuelles des émissions de gaz à effet de serre nécessaires d'ici 2050 pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Une action climatique ambitieuse a permis au monde d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et de restaurer la santé océanique.**

#### Actions prioritaires :

- Établir et mettre en œuvre des réductions d'émissions ambitieuses, couvrant tous les secteurs, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris de poursuivre les efforts visant à limiter les augmentations mondiales de la température à 1,5 °C.



- Mettre en œuvre l'appel à l'action climatique basée sur l'océan du Panel océanique en intensifiant les investissements dans les énergies renouvelables de l'océan, le transport maritime vert, la production durable de fruits de mer, les solutions basées sur la nature et la capture et le stockage du carbone dans des formations géologiques sous-marines.
- Inclure l'action climatique basée sur l'océan dans les rapports en vertu de l'Accord de Paris.

## PROTÉGER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS

*Les écosystèmes marins et côtiers séquestrent et stockent non seulement de grandes quantités de CO<sub>2</sub>, mais protègent également les côtes et les communautés des impacts climatiques. Ils offrent des opportunités alimentaires, économiques, médicinales et récréatives, un habitat et une gamme de fonctions d'écosystème pour soutenir le bien-être humain. Une approche intégrée qui est intelligente face au climat et se concentre sur des solutions basées sur la nature, l'intégration de zones marines protégées bien gérées et d'autres mesures efficaces de conservation basées sur la zone, ainsi que le développement d'infrastructures durables seront essentiels pour protéger les communautés côtières et les habitats marins. Cela peut soutenir une production accrue de fruits de mer, permettre l'innovation pharmaceutique, améliorer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et protéger et restaurer la biodiversité et les valeurs culturelles.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Les écosystèmes marins et côtiers sont sains, résilients et productifs, et les solutions basées sur la nature sont des éléments clés dans le développement de l'infrastructure côtière.**

### Actions prioritaires :

- Arrêter la perte nette et augmenter l'étendue et améliorer l'état des écosystèmes côtiers et marins, en particulier les écosystèmes cruciaux tels que les mangroves, les herbes marines, les marais salants, les lits de varech, les dunes de sable, les récifs et les écosystèmes des océans profonds.
- Utiliser des solutions basées sur la nature pour planifier et développer les infrastructures côtières afin de réduire les infrastructures grises lorsque cela est possible, et encourager leur utilisation pour séquestrer et stocker le carbone et améliorer la résilience côtière.
- Établir et gérer efficacement les zones marines protégées et autres mesures de conservation efficaces basées sur les zones qui préservent la biodiversité tout en offrant également des avantages climatiques, alimentaires, socio-économiques et culturels.
- Collaborer avec tous les partenaires pertinents, y compris les communautés locales, les peuples autochtones et les parties prenantes par le biais d'organisations mondiales et régionales pertinentes pour promouvoir une gestion durable de tous les écosystèmes marins et côtiers.
- Capitaliser sur les connaissances et les outils d'analyse spatiale pour identifier le potentiel de séquestration du carbone et les emplacements optimaux pour les zones marines protégées, et d'autres mesures efficaces de conservation basées sur les zones dans le développement de plans océaniques durables.

## RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'OCÉAN

*L'océan est devenu un bassin pour les polluants, y compris les plastiques, les produits chimiques, les nutriments et les eaux usées. Bien que la sensibilisation et l'action à l'échelle mondiale aient augmenté, elles n'ont pas été suffisantes pour prévenir une augmentation de la pollution des océans. La réponse à la pandémie de COVID-19 a entraîné une hausse de la production et de la consommation d'équipements de protection, dont la plupart contiennent du plastique à usage unique. Cette réponse, bien que nécessaire, a encore accentué la nécessité d'empêcher les déchets de pénétrer dans l'océan. Les efforts visant à lutter contre la pollution des terres nuisible à la mer ne doivent pas être réduits sous couvert de reprise économique après la pandémie. Une action urgente est nécessaire pour cibler les sources et la gestion de la pollution. Par l'intermédiaire de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, les gouvernements ont adopté une vision à long terme de l'élimination des déchets marins et des microplastiques dans l'océan. La Vision de l'océan bleu lors du Sommet du G20 et la Charte sur les plastiques dans les océans reconnaissent encore plus l'importance d'adopter une approche du cycle de vie et de l'économie circulaire. Le ruissellement des nutriments contribue à la désoxygénation de l'océan, mais fait l'objet de moins d'attention et d'actions ; il doit pourtant être traité avec le même niveau d'urgence. La connexion entre la terre et l'océan doit être comprise pour traiter les sources systémiques de pollution océanique.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**L'océan n'est plus un puits de pollution et les zones mortes de l'océan sont minimisées.**

### Actions prioritaires :

- Inciter au développement, à la production et à l'utilisation d'alternatives aux plastiques viables et durables afin de permettre l'élimination progressive des plastiques problématiques et inutiles, là où cela est justifié et là où ces alternatives existent.
- Utiliser des incitations financières, des opportunités commerciales et une responsabilité accrue des producteurs pour encourager la conception durable des produits et promouvoir des normes afin de maximiser la réduction, la réutilisation et le recyclage dans la poursuite d'une économie circulaire, ainsi que la recherche sur les nouveaux matériaux biodégradables qui remplacent les plastiques.
- Appliquer les règles sur les expéditions de déchets et les exportations illégales de déchets plastiques.
- Promouvoir une approche complète du cycle de vie qui comprend une gestion améliorée des déchets et des solutions innovantes pour réduire à zéro le rejet des déchets plastiques marins.
- Éliminer les rejets de déchets plastiques et de microplastiques provenant de sources marines, y compris les navires, les installations en haute mer, et de sources terrestres, y compris les ports et les ponts, grâce à des réglementations plus strictes, au développement technologique, aux programmes de formation et au renforcement des capacités.

- Éliminer les équipements de pêche fantôme par des moyens tels que la réutilisation et la récupération, la promotion du marquage des équipements et du signalement des pertes, et la prise en charge du développement de nouveaux équipements rentables et respectueux de l'environnement.
- Promouvoir la sensibilisation et l'investissement publics et privés dans les infrastructures de gestion des eaux usées et des déchets dans les pays en développement, y compris comme moyen d'arrêter les maladies.
- Promouvoir les pratiques et les technologies agricoles qui minimisent le rejet d'excès de pesticides, d'engrais, de fumier et de particules de sol pour éliminer l'eutrophisation et les zones mortes de l'océan dans les eaux côtières.
- Mettre en œuvre des pratiques intégrées de gestion des bassins versants.
- Encourager l'industrie de l'aquaculture à appliquer les meilleures pratiques afin de réduire la quantité de fuites de nutriments en lien avec la formulation et l'application de l'alimentation, et de minimiser le déversement excessif d'antibiotiques.
- Renforcer les mesures visant à prévenir la pollution des activités minières et pétrolières et gazières en haute mer, y compris les déversements de substances dangereuses et nocives.

## ÉQUITÉ OCÉANIQUE

Une économie océanique durable place les gens au centre de ses préoccupations, œuvre pour tous, favorise les droits de l'homme, facilite la distribution équitable de la richesse océanique et assure l'égalité des chances pour tous. Elle promeut des pratiques commerciales responsables et transparentes, traite les abus de droits du travail, le travail des enfants, le travail forcé, la traite des personnes et la contrebande, ainsi que l'évasion fiscale, et soutient la lutte contre la corruption. Elle reconnaît également les vulnérabilités climatiques spécifiques et les contraintes de financement et de capacité des pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins développés. Avec la population mondiale qui devrait augmenter de 2 milliards de personnes supplémentaires d'ici 2050, une planification efficace entreprise aujourd'hui peut garantir les besoins et les droits de tous.

### PROPOSER L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR QUE LES PEUPLES PUISSENT PROFITER DE L'OCÉAN

*Une économie océanique durable ne peut pas être atteinte alors que plusieurs millions de personnes restent dans la pauvreté et l'inégalité est systémique. La pandémie de COVID-19 a accru les inégalités existantes et a placé des millions de personnes dans une extrême pauvreté. Il doit y avoir une transition juste et équitable pour sortir de la pandémie et se diriger vers une économie océanique durable qui ne laisse personne derrière elle, permet un accès équitable aux ressources, soutient une répartition équitable des avantages et protège les plus vulnérables contre d'autres risques de préjudice.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Les personnes ont un accès équitable aux ressources océaniques, les avantages sont équitablement distribués et les plus vulnérables sont protégés du risque de préjudice.**

#### Actions prioritaires :

- Exiger des pratiques commerciales transparentes et responsables qui engagent et profitent aux communautés côtières, y compris les petits pêcheurs, et protègent les droits de tous les travailleurs des industries océaniques.
- Créer les conditions facilitant l'engagement total des femmes dans les activités océaniques afin de permettre de libérer leur potentiel économique et social, et leur donner les moyens de protéger les ressources naturelles tout en améliorant les opportunités d'accéder à un travail décent.
- Reconnaître et respecter les intérêts des communautés côtières et les droits des peuples autochtones, et mettre en œuvre des politiques qui nécessitent de tenir compte de l'importance particulière des ressources marines pour ces groupes.
- Créer une gouvernance inclusive en intégrant les connaissances et les intérêts des communautés autochtones et locales, en particulier ceux des femmes et des jeunes, dans les processus de planification et de prise de décision.

- Promouvoir l'intégrité dans l'ensemble des secteurs de la gouvernance océanique, faire respecter la transparence et l'imputabilité dans les services publics et les finances publiques et prendre des mesures solides contre la corruption.
- Améliorer l'administration des recettes nationales grâce à des systèmes fiscaux modernisés et progressifs, une politique fiscale améliorée et une collecte fiscale plus efficace.
- Promouvoir la coopération internationale pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé, et éliminer la traite des personnes et la contrebande le long des chaînes d'approvisionnement dans l'économie océanique.



# CONNAISSANCE DE L'OCÉAN

L'océan est un système naturel vital et complexe. Nous devons développer l'alphabétisation et les compétences, et partager et appliquer les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes océaniques et sur la manière dont ils réagissent aux facteurs de stress pour mieux éclairer la prise de décision. La comptabilité qui saisit toute la valeur des actifs océaniques et de l'économie océanique est essentielle pour guider le développement durable des industries océaniques. La Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) représente une occasion unique d'améliorer la compréhension scientifique de l'océan.

## ÉTABLIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES RELATIVES À L'OCÉAN

*Il est important que les gens comprennent l'importance et l'influence de l'océan sur leur bien-être et l'influence de leurs activités sur l'océan. Les personnes doivent pouvoir acquérir les connaissances, les compétences et les capacités nécessaires pour prendre part aux opportunités océaniques et en bénéficier.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Au cours de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, les connaissances relatives à l'océan ont été améliorées dans le monde entier. Les gens comprennent la valeur de l'océan et ont acquis les compétences et les connaissances nécessaires pour participer à une économie océanique durable.**

### Actions prioritaires :

- Mettre les connaissances relatives à l'océan à la disposition de chacun et investir dans la sensibilisation et l'éducation relative aux océans auprès des citoyens, y compris par le biais d'un enseignement formel.
- Investir dans la formation aux connaissances, à la technologie et aux compétences pour la conservation et la gestion des océans et les industries océaniques durables du futur afin de garantir une transition juste pour les travailleurs de l'économie océanique.



- Accroître la coopération, le renforcement des capacités et le transfert des connaissances et des technologies marines selon des termes mutuellement convenus pour veiller à ce que les avantages du développement durable de l'océan soient partagés.

### RENDRE COMPTE DE LA VALEUR DE L'OCÉAN

*La mesure des progrès de l'économie océanique est trop axée sur les indicateurs de production, tels que la contribution au produit intérieur brut. Avec les données et la technologie actuelles, il est désormais possible pour tous les pays de rendre compte du statut de la richesse naturelle de l'océan, la mesure la plus importante des progrès vers la durabilité de l'économie océanique. Le développement et l'intégration des comptes océaniques dans les comptes nationaux peuvent fournir une base de preuves dynamiques qui va au-delà d'un seul indicateur de production pour refléter la pleine valeur de l'économie océanique.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**La prise de décision affectant l'océan reflète la valeur et les impacts sur le capital naturel de l'océan.**

#### Actions prioritaires :

- Développer une séquence complète de comptes nationaux maritimes qui sont activement utilisés pour éclairer la prise de décision.
- Aligner les normes internationales pour la comptabilisation maritime et les meilleures pratiques à mettre en œuvre dès que possible pour développer et assurer l'interopérabilité, l'harmonisation et la cohérence des comptes maritimes.
- S'engager dans des partenariats mondiaux pour partager les meilleures pratiques et renforcer les capacités dans la comptabilisation nationale des océans.
- Explorer un processus pour développer une approche mondiale du suivi des performances nationales en fonction des comptes maritimes.

### EXPLOITER LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET LES DONNÉES OCÉANIQUES

*La recherche scientifique et le suivi sont essentiels pour la prise de décision et la gestion des océans, et pour comprendre les impacts des facteurs de stress sur les océans. Les progrès réalisés dans les technologies de détection à distance, la gestion du big data et les techniques de modélisation offrent de nouvelles opportunités d'améliorer l'efficacité et la rentabilité du suivi et de la gestion des activités dans l'océan, y compris la pêche commerciale et artisanale et la gestion des zones protégées. Ces technologies peuvent révolutionner la façon dont les données océaniques sont collectées, stockées et utilisées pour une meilleure gestion océanique, un meilleur développement commercial et la création d'emplois.*

RÉSULTATS EN  
**2030**

**Une révolution mondiale des données partagées a contribué à une gestion durable des océans dans le monde entier.**

**Actions prioritaires :**

- Inciter à l'utilisation des dernières innovations et technologies telles que les satellites, les véhicules autonomes, l'intelligence artificielle pour la collecte de données en temps quasi réel, la recherche, le suivi, l'application et la prise de décision.
- Promouvoir le partage transparent et ouvert et l'accessibilité des données maritimes.
- Étendre l'observation intégrée au niveau local et mondial, y compris les connaissances autochtones et communautaires locales, et la recherche pour mieux éclairer la prise de décision.
- Soutenir le renforcement des capacités en sciences marines, l'échange d'informations, la collaboration et le transfert de technologie approprié selon des termes mutuellement convenus, et mobiliser des capitaux pour les technologies où il existe des lacunes du marché.
- Comblent les lacunes majeures en matière de données et numériser les informations sur les écosystèmes côtiers et marins tels que les mangroves, les herbes marines, les marais salés, les lits de varech, les dunes de sable, les récifs, les écosystèmes des océans profonds et les fonds océaniques.



# FINANCES DE L'OCÉAN

Le capital pour financer la transformation vers une économie océanique durable est facilement disponible. Des investissements de 90 trillions de dollars devraient être investis au cours de la prochaine décennie sur les infrastructures seules, dont une grande partie se trouvera sur la côte. Si elle repose sur des principes et des normes mondiaux, la finance peut catalyser la politique responsable et les pratiques commerciales à travers l'interface terre-mer. Des exemples solides de ces principes incluent les « Principes de l'initiative de financement de l'économie bleue durable » du Programme des Nations Unies pour l'environnement et les « Principes océaniques durables » du pacte mondial des Nations Unies. Nous devons nous assurer que l'accès au financement est équitable et soutient le développement durable, en reconnaissant les besoins des pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. Le financement du secteur public peut aider à débloquer le financement du secteur privé.

RÉSULTATS EN  
**2030**

La finance océanique durable est accessible à tous et favorise une croissance économique écologiquement durable et socialement équitable.

## Actions prioritaires :

- Financement direct du secteur public et aide au développement des investissements dans l'économie océanique durable, y compris pour le développement et la mise en œuvre de plans océaniques durables, pour débloquer le financement du secteur privé.
- Soutenir l'utilisation des principes de financement océanique durable et d'autres mécanismes volontaires dirigés par le secteur privé et les institutions financières multilatérales dans les efforts de reprise et de relance, pour guider, réduire les risques, encourager et surveiller les investissements dans les activités océaniques durables afin d'accroître la transparence et d'assurer la cohérence des rapports.
- Éliminer les risques associés aux investissements en créant une capacité de financement mixte ciblée, qui combine le financement concessionnel des secteurs public et privé avec des produits d'assurance privée innovants.
- Soutenir le développement et l'application d'une « carte du risque océanique » et d'un « indice de risque » mondiaux pour catalyser un marché responsable et durable de l'assurance océanique et des investissements dans la résilience des îles et des communautés côtières.





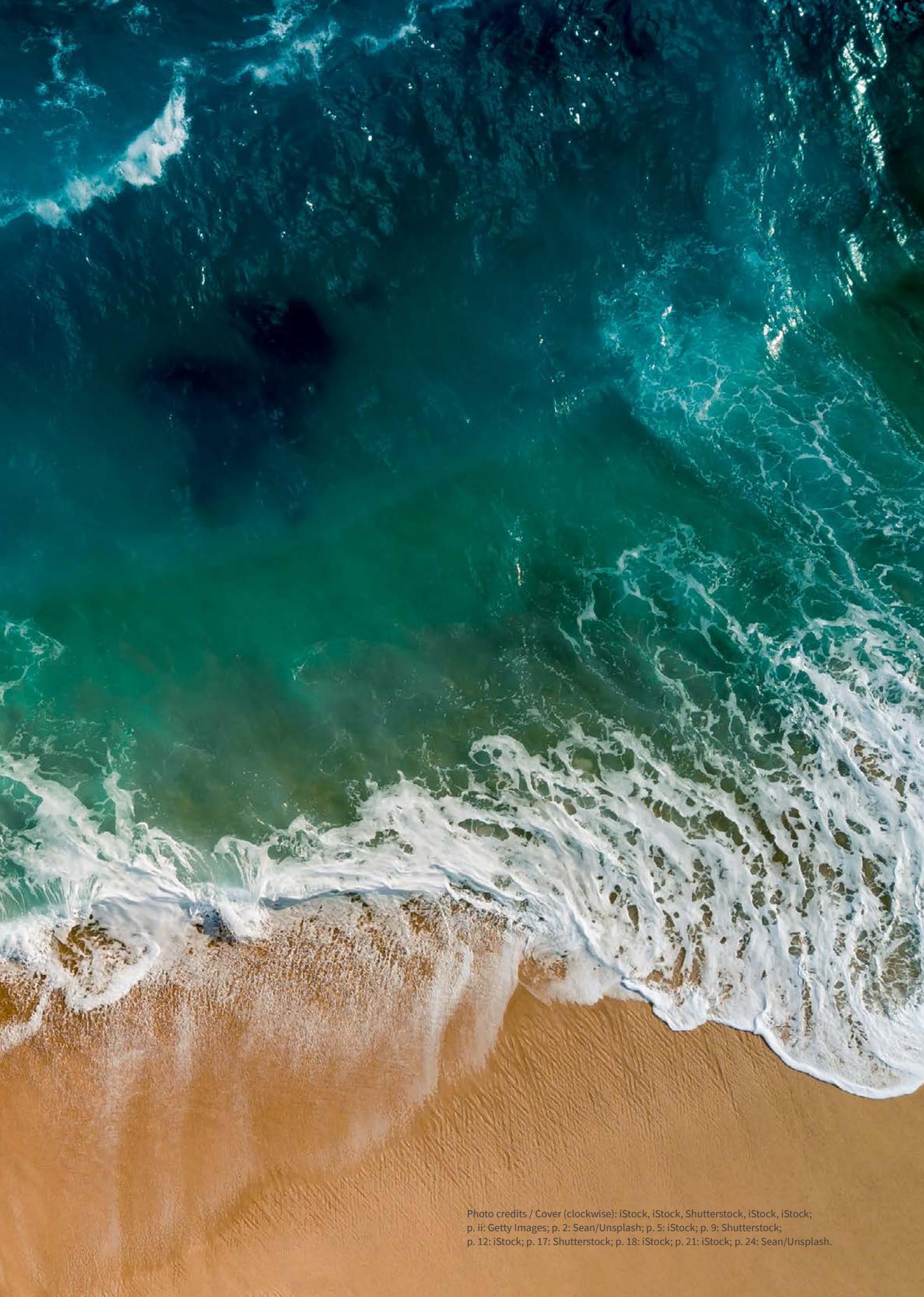


Photo credits / Cover (clockwise): iStock, iStock, Shutterstock, iStock, iStock;  
p. ii: Getty Images; p. 2: Sean/Unsplash; p. 5: iStock; p. 9: Shutterstock;  
p. 12: iStock; p. 17: Shutterstock; p. 18: iStock; p. 21: iStock; p. 24: Sean/Unsplash.



HIGH LEVEL PANEL *for*  
**A SUSTAINABLE  
OCEAN ECONOMY**

[oceanpanel.org](http://oceanpanel.org)